

Création d'un dossier de demande d'admission en EHPAD, EHPA ou USLD

Possibilité de contacter le CLIC Centre Local d'information et de coordination 51 rue du Bac 57200 SARREGUEMINES TEL : 03 87 21 47 58 pour un accompagnement dans les démarches relatives à la perte d'autonomie

J'accède au site ViaTrajectoire, qui permet de gérer ces demandes par l'adresse suivante : <https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/>. En recherchant Via Trajectoire sur n'importe quel moteur de recherche, c'est le premier résultat qui s'affiche.



Ensuite, il faut cliquer sur le bouton **Personnes âgées** ou sur l'image situé au-dessus.

Sur la page qui s'affiche, à droite il y a un bouton **Créer mon dossier** qui permet de commencer à remplir son dossier.



Avant de continuer la création du dossier, assurez-vous d'avoir une adresse mail valide et dont la boîte mail est accessible facilement.

Si c'est possible, merci de vous munir aussi de votre carte vitale ainsi que de votre dernier avis d'imposition.

Une fois tous ces documents rassemblés, vous pouvez cliquer sur le bouton **Démarrer** situé au centre de l'écran.

Il s'affiche un formulaire vous demandant alors un certain nombre d'informations sur vous comme votre nom, votre date de naissance, votre adresse mail et un mot de passe. Il est important de bien conserver ce dernier.

Une fois toutes les informations remplies et vérifiées, vous pouvez cliquer sur le bouton :



Si jamais vous avez oublié de remplir certains champs, un message rouge apparaîtra en dessous de ceux-ci.

Il faudra ensuite lire avec attention la Charte qui s'affiche puis cliquer sur J'accepte la charte.

Il s'affiche ensuite une page donnant votre référence de dossier. Vous pouvez la noter pour plus tard. La deuxième étape est de vous rendre sur votre boîte mail et de vérifier si vous avez reçu un mail de l'adresse [no\\_reply.trajectoire@sante-ra.fr](mailto:no_reply.trajectoire@sante-ra.fr) (et seulement celle-ci), attention il peut se trouver dans le Courriel indésirable ou spam. Vous pouvez l'ouvrir et cliquer sur le lien qui commence par <https://trajectoire.sante-ra.fr>.

Un écran ressemblant à celui-ci-dessous va s'afficher. Cliquez alors sur Etape suivante.

Adresse e-mail validée



Il apparaît ensuite un écran Volet administratif sur lequel il est demandé de saisir les informations pas encore saisies comme le numéro de sécurité sociale et les numéros de téléphone.

Il est notamment important de remplir votre situation familiale et de préciser si vous bénéficiez d'une protection juridique. Il faut aussi que vous renseigniez vos personnes de contact, c'est-à-dire les membres de votre famille à contacter en cas de besoin.

Précisez ensuite dans la partie **Les demandés** le type de demande que vous souhaitez effectuer et dans la partie **Aspects financiers** vos contraintes financières.



Cliquez ensuite sur **Etape suivante**. On vous demande alors de sélectionner votre **médecin traitant**. Pour cela il suffit de renseigner son nom et éventuellement son prénom et le code postal du lieu où il exerce. Une fois celui-ci choisi, vérifiez les informations saisies avant de passer à l'étape suivante.

A ce moment-là un écran s'affiche vous indiquant que vous devez le **contacter** afin de prendre rendez-vous pour qu'il remplisse la partie médicale de votre dossier.

Quelques jours plus tard, après avoir rencontré votre médecin habituel, il faut retourner sur la plateforme afin de finaliser la demande d'inscription.

Depuis la page d'accueil, cliquez toujours sur le bouton **Personnes âgées**. En dessous du bouton **Créer mon dossier**, il y a une partie **Accéder à mon dossier**. Remplissez votre numéro de dossier et votre mot de passe aux lieux indiqués puis cliquez sur **OK**. Si vous avez perdu, votre mot de passe cliquez sur **Mot de passe oublié ?**





Une fois reconnecté, un écran comme celui-ci-dessous apparaît. Il faut alors sélectionner l'identité de la personne ayant rédigé la commande et cliquer sur **Valider et lancer la recherche des établissements**.

**Vous êtes sur le point de terminer votre inscription**

La personne ayant rempli le dossier est :

- Le leur résident
- Le représentant du leur résident agissant en sa qualité de cadre / curateur / membre de la famille

centrée sur l'heureur, le xaxaxode des renseignements figurant ci-joint.

**ETAPES PRÉCÉDENTES** VALIDER ET LANCER LA RECHERCHE DES ÉTABLISSEMENTS

## Envoi et suivi du dossier de demande d'admission

Il apparaît ensuite la fenêtre de recherche des établissements correspondants à votre critères, qu'il est possible de modifier via le menu de gauche.

Depuis cet écran il est possible de sélectionner autant que souhaité des établissements qui correspondent à vos critères et vos envies.

En cliquant sur le bouton **Fiche détaillée** d'un établissement, il s'ouvre une page avec toutes les informations sur l'établissement

Une fois tous les établissements potentiels sélectionnés, il faut cliquer sur le bouton **Retour au suivi des demandes** situé sur l'écran principal ou bien sur le bouton **Recherche d'établissements** dans le menu de droite.

Il est alors possible via le bouton **Actions**, et seulement si votre dossier est complet d'envoyer votre candidature à autant d'établissements que vous souhaitez.

Il faut alors sélectionner une nouvelle fois le **Type d'hébergement** souhaité et l'**Urgence de la demande**. Une fois les demandes envoyées il apparaît à droite de l'établissement un message de ce type :

Voici la liste des différents statuts possibles pour votre demande.

Une fois votre demande envoyée, vous pouvez évidemment l'annuler ou bien la modifier ou voir le détail de la proposition en cliquant sur **Détails**.

Lorsque vous avez fait cette opération pour tous les hébergements qui vous intéressent, il faut se reconnecter à la plateforme régulièrement afin de voir si des demandes ont été acceptées, refusées ou bien si vous êtes en liste d'attente sur l'un d'eux.

Lorsqu'une offre vous convient, vous pouvez l'accepter avec le même bouton **Actions** que précédemment puis **Accepter**.

Il s'affiche alors un écran vous demandant, si vous souhaitez quand même garder les autres demandes. Ce cas de figure peut par exemple être utilisé si l'on accepte un hébergement temporaire en attendant un hébergement permanent.

Une fois la proposition acceptée, votre demande apparaît en **Admission acceptée** et vous allez être contacté par l'établissement correspondant.